

L'an mil huit cent dix le vingt un avril six heures
 du soir, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil
 de la commune de Wizernes département du pas de
 Calais canton de Lumbres, Sont comparus pierre
 Joseph Bruchet agé de trente ans fils du defunt,
 et Dominique Bailly agé de soixante un ans
 tous deux manouvriers, domiciliés en cette commune,
 lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui neuf heures
 du matin Jean Joseph Bruchet veuf d'anne
 parisse, agé de soixante onze ans manouvrier

en cette commune, est decédé en sa maison sise
 audit Wizernes; et le second témoin a signé avec
 nous le présent acte, le premier témoin ayant déclaré
 n'avoir jamais sçu après lecture faites
 Dominique j Bailly Lj Cleuet

D.1810.4.21

L'an mil huit cent dix le vingt un avril six heures
 du soir, pardevant nous Maire officier de l'Etat civil
 de la commune de Wizernes département du pas de
 Calais canton de Lumbres, Sont comparus pierre
 Joseph Bruchet agé de trente ans fils du defunt,
 et Dominique Bailly agé de soixante un ans
 tous deux manouvriers, domiciliés en cette commune,
 lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui neuf heures
 du matin Jean Joseph Bruchet veuf d'anne
 parisse, agé de soixante onze ans manouvrier
 en cette commune, est decédé en sa maison sise
 audit Wizernes ; et le second témoin a signé avec
 nous le présent acte, le premier témoin ayant déclá.
 n'avoir jamais sçu après lecture faites
 Dominique j bailly Lj Cleuet